



Conseil régional du Centre-Val de Loire  
9, rue Saint Pierre-Lentin  
CS 94117  
45041 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 70 30 30 – Fax : 02 38 70 31 18  
[www.regioncentre-valde Loire.fr](http://www.regioncentre-valde Loire.fr)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-234500023-20180419-DAP\_18\_02\_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/04/2018

Publication : 20/04/2018



## Délibération de l'Assemblée Plénière

### DAP N° 18.02.01

#### ADOpte A LA MAJORITE

POUR : Groupe Socialistes, Radicaux et Démocrates – Groupe Ecologiste –  
Madame Raimbault  
CONTRE : Groupe Union de la Droite et du Centre – Groupe Front National

#### **OBJET : Faire vivre la démocratie permanente en Région Centre-Val de Loire**

Le Conseil régional, réuni en Assemblée plénière le 19 avril 2018, après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil régional ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis émis par le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 16 avril 2018 ;

Vu l'amendement n°3 présenté par le groupe UDC adopté sous amendé

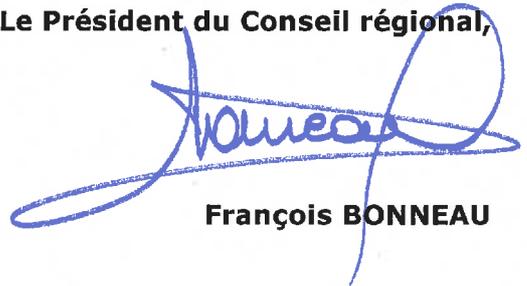
Considérant que la Région Centre Val de Loire a fait du dialogue citoyen un marqueur fort de son action ;

Considérant qu'elle souhaite, à la suite de l'expérimentation « Territoire Hautement Citoyen » menée en 2017, renforcer son action pour faire vivre la démocratie permanente sur son territoire ;

**DECIDE**

- d'approuver la charte de participation du public jointe en annexe 1.
- d'approuver les 25 mesures présentées en annexe 2 et de lancer les 7 chantiers définis en annexe 3.
- d'approuver l'adhésion au Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) national « Démocratie et Participation »

**Le Président du Conseil régional,**



**François BONNEAU**

**SIGNE ET AFFICHE LE : 20 avril 2018**

N.B. : Le Président susnommé certifie le caractère exécutoire de cette décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans CEDEX 1, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

## ANNEXE 1 : La Charte de la participation du public



# Charte de la participation du public

Pour améliorer l'efficacité et la citoyenneté  
des décisions ayant un impact sur le cadre de vie

### Préambule

La Charte de la participation du public proclame que toute personne doit pouvoir participer à l'élaboration d'un projet qui la concerne.

La participation du public est un élément incontournable de l'élaboration de la décision, nécessaire à l'amélioration de sa qualité et de sa légitimité. Elle constitue un facteur déterminant dans la construction de la confiance entre les acteurs, notamment par sa contribution à une plus grande transparence. Elle nécessite pour ce faire la mobilisation des moyens indispensables à sa mise en œuvre.

La Charte de la participation du public énonce les valeurs et principes définissant le socle d'un processus participatif vertueux. Elle s'adresse à tous les participants – porteur de projet et public – et constitue une aide dans la mise en œuvre du dispositif de participation. L'adhésion à la Charte vaut mise en œuvre des valeurs et principes qu'elle contient.

Les valeurs et principes énoncés par la Charte ne sauraient se substituer au respect des dispositions législatives et réglementaires existantes avec lesquelles ils convergent pour œuvrer à l'amélioration de la culture de la participation.



## Article 1 – La participation du public nécessite un cadre clair et partagé

### » La nature du projet

La nature du projet et ses enjeux, ainsi que le besoin auquel il répond sont clairement présentés.

### » Le porteur de projet / le décisionnaire

Le porteur de projet et le décisionnaire, s'il est différent, sont clairement identifiés, ainsi que leurs responsabilités propres et les contraintes auxquelles ils sont soumis.

### » L'objet du débat

La ou les questions à débattre sont clairement explicitées.

### » Les scénarios alternatifs

Le porteur de projet présente, lorsque c'est pertinent, un scénario alternatif ainsi que les variantes envisageables, le cas échéant, sur divers points du projet.

### » Le rôle de la participation du public dans le processus décisionnel

À chaque étape du projet, le processus décisionnel est précisé, et notamment la place de la participation du public ainsi que le degré de participation du public prévu (de la consultation à la co-construction). Ces choix sont opérés par le porteur de projet après consultation de tous les participants.

### » L'information du public

Le public a accès, dans les limites définies par la loi, à une information complète, transparente, sincère, pertinente et intelligible, tout au long de l'élaboration du projet, de sa conception à sa réalisation et à sa mise en œuvre.

### » La reconnaissance des savoirs et de l'expertise

Les participants reconnaissent mutuellement et respectent :

- les expertises réalisées par le porteur de projet ;
- les savoirs des participants et leur expertise d'usage ;
- les expertises complémentaires et/ou alternatives à celles réalisées par le porteur de projet.

### » Le tiers garantissant le processus participatif

Pour renforcer la qualité du dialogue et la confiance entre les participants, le porteur de projet fait appel à un tiers garantissant le processus participatif ou à des participants ayant cette fonction. Ce dispositif répond à un objectif de neutralité et d'impartialité sur la conduite du processus participatif. Il relève, autant que possible, d'un consensus entre les participants avant sa mise en place.

Le tiers garant ou les participants ayant cette fonction produisent un bilan qui résume la façon dont s'est déroulée la participation, relevant les points de convergence et de divergence résultant des débats. Ce bilan est remis au porteur de projet, ou au décisionnaire, au titre des éléments préparatoires à son choix final. Il fait l'objet d'une diffusion large auprès du public et est accessible au moins jusqu'à la mise en œuvre du projet.

### » Le bilan du processus participatif et la reddition de comptes

Chaque étape du processus participatif donne lieu à un bilan du porteur de projet, qui explicite, en la motivant, la manière dont il a pris en compte ou non les contributions du public dans son choix final.

### » La robustesse de la décision

Le respect des valeurs et principes de la Charte dans l'élaboration de la décision contribue à améliorer la légitimité et la robustesse de la décision prise au terme de ce processus décisionnel.

### » La continuité de la participation

La participation du public intervient suffisamment en amont et tout au long de l'élaboration d'un projet. Au minimum, un retour régulier vers les citoyens est prévu au cours de la mise en œuvre du projet.

## Article 2 - La participation du public nécessite un état d'esprit constructif

### » L'état d'esprit

Chaque participant se doit d'agir dans un esprit d'écoute, de bienveillance, de respect, d'ouverture, de sincérité, de loyauté.

### » L'acceptation des divergences

Les divergences de points de vue sont respectées comme un élément susceptible d'améliorer la qualité du projet.

### » L'implication des participants

Avoir un débat de qualité suppose que ses participants s'approprient le sujet, argumentent leurs positions, prennent en compte l'intérêt collectif du projet, et aient une attitude constructive dans la façon de le discuter.

### » La culture de la participation

Le porteur de projet forme ses chefs de projet aux principes de la participation du public.

## Article 3 - La participation du public recherche et facilite la mobilisation de tous

### » L'inclusion

La participation du public inclut tous les publics concernés, à travers une démarche pro-active pour associer les publics les moins disponibles ou les moins enclins à participer.

### » La diversité

La diversité des publics garantit une plus grande qualité des débats et de la délibération.

### » L'égalité

La participation du public garantit aux participants l'égalité de l'accès à l'information, à la parole, et à l'écoute.

### » L'équivalence de traitement des points de vue exprimés

Il est porté une égale attention à la parole de chacun et les arguments avancés ne sont jugés que sur leur pertinence propre.

## Article 4 - La participation du public encourage le pouvoir d'initiative du citoyen

### » Les initiatives citoyennes

Le porteur de projet considère sérieusement, et argumente s'il ne les retient pas, les propositions des participants sur :

- des informations et expertises complémentaires existantes qu'ils souhaitent verser au débat ;
- des projets alternatifs ou variantes au projet proposé ;
- des suggestions de modification du processus participatif ;
- des demandes d'expertises complémentaires. Les parties s'entendent pour prioritairement chercher à co-construire le cahier des charges des études complémentaires qui apparaissent utiles, rechercher en commun une solution à leur financement et mettre en place un comité de suivi.

### » Les outils

Le porteur de projet utilise des méthodes et des outils participatifs de qualité incarnant les valeurs et principes contenus dans cette Charte. Il cherche à les diversifier afin d'assurer la plus grande pluralité des publics ainsi qu'une meilleure qualité des débats. Il s'engage à la fois à accueillir le public mais aussi à aller à sa rencontre.

### » La reconnaissance

Les bénéfices de la participation du public sont d'autant plus importants que le porteur de projet valorise les contributions du public au cours du processus et dans son bilan final.

## Annexe

### Conditions de mise en œuvre de la Charte de la participation du public

Le préambule, ainsi que les articles 1 à 4 de la Charte de la participation du public constituent un référentiel déterminant le socle d'un processus participatif vertueux.

#### Utilisation de la Charte

La Charte peut être utilisée en l'état par les organismes et personnes se reconnaissant dans les valeurs et principes qu'elle énonce, et s'engageant à les mettre effectivement en œuvre ou à les promouvoir. Le porteur de projet précise s'il s'engage de manière générique pour l'ensemble de ses démarches participatives, ou s'il entend appliquer la Charte à l'occasion d'un ou plusieurs projets spécifiques, et précise lesquels.

Le porteur de projet peut également ajouter des valeurs et principes à la Charte et/ou préciser les modalités de mise en œuvre. Dans ce cas, il est recommandé que le public soit associé à ces modifications.

Dans tous les cas, les utilisateurs de la Charte - ou de la nouvelle charte issue de leurs ajouts ou précisions- se signalent auprès du ministère en charge de l'environnement et lui indiquent sur quels projets ils vont appliquer la Charte.

Le logo des utilisateurs ou promoteurs de la Charte figure sur le site internet dédié du ministère chargé de l'environnement. Ils participent à un mouvement d'ensemble traduisant la volonté de développer et généraliser la culture de la participation du public.

#### Suivi et évaluation de la Charte

Dans le cadre du comité de pilotage ayant participé à son élaboration, la Charte de la participation du public fera l'objet d'un bilan régulier de mise en œuvre. Des échanges d'expériences auront lieu périodiquement, associant notamment les utilisateurs de la Charte.

En tant que de besoin, la Charte sera susceptible d'être révisée sous l'égide du (de la) Ministre en charge de l'environnement.

#### Mise en place d'un centre de ressources / observatoire des pratiques

Un centre de ressources est créé pour la mise en œuvre effective des valeurs et principes contenus dans la Charte de la participation du public.

Il proposera notamment des outils innovants et pertinents ainsi que des exemples concrets d'application, permettant l'incarnation des valeurs et principes contenus dans la Charte.

Les utilisateurs de la Charte font connaître leurs expériences de mise en œuvre de celle-ci, pour la capitalisation et la montée en compétence du réseau.

**Ministère de la Transition  
écologique et solidaire**  
Commissariat général au Développement durable  
92055 La Défense Cedex  
Tél. : 01 40 81 21 22



[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

## **ANNEXE 2 : FAIRE VIVRE LA DEMOCRATIE PERMANENTE EN REGION CENTRE VAL DE LOIRE : 4 ambitions et 25 mesures**

Les propositions formulées lors de l'expérimentation ont été travaillées et restituées lors de la journée de synthèse du 4 décembre 2017. Pour celles qui concernent directement l'échelon régional, elles peuvent s'inscrire et s'organiser autour de **quatre ambitions pour faire vivre la démocratie permanente** :

- Eduquer/se former ; apprendre pour élargir le cercle de ceux qui participent.
- Etre en lien, coopérer et s'ancrer dans les territoires.
- Agir autrement innover et expérimenter.
- Impliquer plus largement pour / et décider autrement

Ces quatre ambitions se déclinent en 11 objectifs et 25 mesures engagées à court terme. Elles actent également l'engagement de 7 chantiers pour certains d'ores et déjà travaillés dans le cadre des différentes politiques publiques en associant des acteurs (chercheurs, collectivités, corps intermédiaires, citoyens ...).

### **AMBITION 1: EDUQUER / SE FORMER APPRENDRE POUR ELARGIR LE CERCLE DE CEUX QUI PARTICIPENT**

#### **Aujourd'hui**

La citoyenneté est le pilier majeur de la vie démocratique. Elle est plus qu'une injonction, une capacité à comprendre et agir dans le cadre institutionnel et pratique existant. Force est de constater - et nombreux sont ceux qui en font état, qu'il y a un enjeu majeur à renforcer cette citoyenneté tout au long de la vie. C'est bien évidemment un objectif à construire sur le temps long. La Région peut contribuer encore plus à cet enjeu déterminant au regard de ses différentes compétences dans le cadre des lycées, de l'enseignement supérieur, de la formation continue ou de l'apprentissage.

#### **Demain**

La Région s'appuie sur l'ensemble de ses responsabilités et notamment celles issues de la loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 qui prévoit qu'elle organise, en qualité de chef de file, les modalités de l'action commune des collectivités territoriales et de leurs établissements publics pour l'exercice des compétences relatives à la politique de la jeunesse.

Elle permet également à tout un chacun d'accéder à une formation continue à la citoyenneté, articulant expériences concrètes et acquisition de connaissances. Pour réussir cela, elle s'appuie sur ces compétences en relation avec la formation tout au long de la vie et elle a des partenariats avec la recherche et les acteurs de l'éducation populaire, définit un contenu explicite à cette éducation à la citoyenneté tout au long de la vie, identifie les ressources pédagogiques qui peuvent être mobilisées. Cet engagement est l'occasion de réaffirmer une éducation populaire actualisée et adaptée aux enjeux actuels, notamment ceux induits par la révolution communicationnelle et numérique.

#### **Comment fait-on ?**

##### **Objectif1 – Développer une culture démocratique dès le plus jeune âge**

Faire vivre et expérimenter la démocratie permanente, le débat et la prise d'initiative citoyenne à tous les jeunes lycéens et apprentis de la région Centre-Val de Loire est un des principaux objectifs de cette démarche. Pour ce faire, il est important de privilégier l'apprentissage par l'action et la pratique plutôt que la formation descendante et théorique. Il s'agit donc en premier lieu d'assurer une **formation-action à la démocratie permanente à destination des lycéens et apprentis** afin de les sensibiliser par la pratique aux enjeux et méthodes de la participation citoyenne.

### Des mesures à court terme

- **Mesure 1** : Développement d'un volet «engagement» dans le futur Pass'Jeune, qui déclinera toutes les possibilités d'engagement individuel et collectif, et fera notamment le lien avec le Conseil Régional de la Jeunesse et les autres instances de participation de jeunes
- **Mesure 2** : Expérimenter dès 2019 une semaine de la citoyenneté active en direction des lycéens de seconde et des apprentis pour faire vivre la démocratie permanente, le débat et la prise d'initiative citoyenne à tous les jeunes en privilégiant l'apprentissage par l'action et la pratique. L'expérimentation intégrera notamment la présentation d'initiatives citoyennes dans les établissements de formations (lycées et CFA) pour sensibiliser à la diversité et au foisonnement des initiatives dans les territoires et susciter l'engagement citoyen des jeunes.

Ces mesures pourront s'appuyer sur autant de structures partenaires, tout particulièrement le Rectorat à travers les Conseils de Vie Lycéens (CVL) et le réseau des ambassadeurs contre le harcèlement, le CESER, le CRJ, la Fédération Régionale des Maisons de Lycéens (FMDL), les Associations de Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis (ALESA) en lien avec la DRAAF, le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) et son guide de l'engagement, le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP), le Mouvement Associatif, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS), le Crésol, la Caisse d'allocations Familiales (CAF) et notamment son expérimentation départementale d'un réseau d'acteurs dans l'Indre et le Cher, l'Observatoire des inégalités, ...

#### Mais aussi ...

- Une large concertation est menée sur « le lycée du futur », dans l'idée de définir ensemble un cadre partagé pour les constructions et les rénovations des lycées, créer des "espaces citoyens" aux formes multiples dans les lycées.

### Objectif 2 – Enrichir cette culture démocratique tout au long de la vie

La formation à la citoyenneté ne saurait être uniquement adressée à la jeunesse, il s'agit d'enrichir cette aptitude tout au long de la vie, dans la sphère privée comme dans le milieu professionnel.

En ce sens, la Région pourra **donner accès aux citoyens à des formations et compétences** en lien avec la participation citoyenne en direction des étudiants et des actifs.

Cet objectif vise notamment à **promouvoir la création d'espaces propices à l'éducation et l'exercice de la démocratie** tels que des agoras ou des lieux d'expression. Il sera également intéressant de **développer l'entraide intergénérationnelle**, notamment en ayant recours à la réserve citoyenne de l'Education nationale.

C'est aussi la possibilité tout au long de la vie **de permettre au citoyen de comprendre le monde dans lequel** il vit et de se préparer à vivre dans celui de demain. C'est le sens même de La Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) qui traduit les questionnements et les résultats de la recherche et de l'innovation technologique en termes compréhensibles et accessibles à tous. En développant l'information et la réflexion des publics sur la science et ses enjeux, en favorisant les échanges avec la communauté scientifique, en partageant les savoirs, en éduquant à une citoyenneté active, elle inscrit la science dans la société. Elle intéresse également les collectivités territoriales dans leur projet d'aménagement du territoire ». A cet égard, parmi les enjeux sociétaux de la CSTI tels que définis au plan national, les enjeux démocratique et politique ainsi que d'égalité sociale sont à mettre en lien avec la démarche régionale de démocratie permanente : sensibiliser à la CSTI est une façon de former tout un chacun à l'esprit critique et d'inviter à une participation citoyenne active et constructive.

Dans le milieu professionnel, il s'agira de **sensibiliser les entreprises aux méthodes de participation et nouveaux modes de management**. L'enjeu est de les accompagner dans l'adaptation de leur fonctionnement interne aux pratiques démocratiques.

### **Mesures à court terme**

- **Mesure 3 :**
- Identifier des exemples d'initiatives pouvant s'inscrire dans la démocratie permanente dans le milieu professionnel, y compris dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, faire un guide des pratiques inspirantes et inviter les acteurs à les présenter lors des Cordées du territoire.
- **Mesure 4 :** La Région pourra étudier la possibilité d'intégrer les thématiques de démocratie et de citoyenneté dans les Visas régionaux existants. Elle répertoriera par ailleurs l'offre de formation en lien avec la citoyenneté et en facilitera la diffusion à l'aide de la plateforme numérique de démocratie permanente.

### **Mais aussi ...**

- La Région élabore actuellement sa Stratégie régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). L'ESS place au cœur de ses préoccupations l'enjeu démocratique qui en constitue une des valeurs clés. Il s'agira au travers de cette stratégie de proposer des mesures répondant à cet enjeu, tant en soutenant des formes d'entreprendre citoyen comme par exemple la création et le développement des Sociétés Coopératives de Production (SCOP) ou de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) qu'en diffusant des pratiques inspirantes de gouvernance et d'implication des salariés à la vie de l'entreprise ainsi que la mise en place d'outils de financements participatifs.
- La Région élabore une stratégie régionale de la CSTI qui intégrera les enjeux de citoyenneté et de compréhension du monde et de ses mutations.
- La Région met en place un laboratoire d'innovation publique sur la thématique « Emploi / Formation » en partenariat avec Pôle emploi et la DIRECCTE Centre-Val de Loire. A titre expérimental des groupes de travail seront lancés sur 3 bassins de vie pour imaginer des nouvelles modalités d'intervention de l'action publique pour répondre à des problématiques telles que la mobilité des personnes pour accéder à la formation et à l'emploi, l'appétence à partir en formation pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou encore le développement d'actions pour répondre aux besoins de secteurs professionnels en manque de main d'œuvre qualifiée.

## **AMBITION 2 : ETRE EN LIEN, COOPERER, ET S'ANCRER DANS LES TERRITOIRES**

### **Aujourd'hui**

La participation se fait sous des formes diverses mais les institutions s'appuient de façon assez systématique sur des acteurs et lieux institutionnels. La participation dans les territoires ruraux est plus complexe pour diverses raisons, et amène à une sous-représentation relative des citoyens et des habitants.

Il existe pourtant, sur tous les territoires de la région, des lieux de lien social (parfois même sous forme itinérante) et personnes ressources, souvent plus informels, incubateurs et accompagnateurs de l'émergence de dynamiques et d'initiatives locales. Ces lieux doivent pouvoir être accompagnés.

## Demain

La Région et les collectivités accompagnent la structuration des territoires urbains comme ruraux notamment autour de lieux spécifiques qui permettent de concentrer l'information, ou de proposer des rencontres et accompagnements autour de la citoyenneté.

## Comment fait-on ?

### Objectif 3 - Réaffirmer le sens de l'action collective dans les territoires

De très nombreuses initiatives citoyennes apparaissent dans les territoires chaque année. Ces initiatives participent à l'acculturation aux pratiques démocratiques et renforcent le tissu social local. La valorisation de ces initiatives est donc essentielle.

La Tournée citoyenne dans les territoires a permis l'émergence d'une communauté impliquée dans la démarche pouvant former un réseau d'**ambassadeurs de la démocratie permanente**. Ce réseau aura pour mission d'être le relais des initiatives citoyennes dans les territoires.

La confiance mutuelle entre citoyens et représentants doit être restaurée avec une plus grande visibilité des activités des élus au quotidien via la transparence sur leurs agendas. Un relais d'informations pour amplifier l'action de la Région sera mis en place dans les territoires. Afin de renforcer la présence des élus dans les territoires, des commissions extrarégionales seront mises en place et ouvertes aux citoyens.

Pour améliorer la situation démocratique en Centre-Val de Loire, un réseau d'élus pour la démocratie, se réunissant régulièrement, sera constitué. Ce réseau aura pour tâche d'échanger et de partager les meilleures pratiques démocratiques ainsi que de réfléchir aux pistes d'améliorations possibles.

#### Mesures à court terme

- **Mesure 5** : Créer et animer un réseau d'ambassadeurs de la démocratie permanente dans la région. Réseau de personnes volontaires qui recevront un accompagnement, une formation pour être des démultiplicateurs de la démarche dans les territoires, pour poursuivre des expérimentations ou faire émerger des initiatives locales.
- **Mesure 6** : Identifier, valoriser, appuyer la mise en réseau des initiatives porteuses d'innovation grâce au réseau régional Oxygène le Lab des initiatives, qui porte notamment les missions du Réseau Rural Régional
- **Mesure 7** : Accompagner l'émergence d'un laboratoire des pratiques de démocratie permanente, initié par Villes au carré et d'autres acteurs impliqués lors de l'expérimentation. Il aurait pour mission de pouvoir accompagner un territoire dans sa transformation démocratique en proposant des méthodes et outils thématiques.

#### Mais aussi ...

- Dans le cadre du SRADDET, structurer des outils permettant de répondre à l'enjeu fort de construire des territoires de démocratie permanente pour favoriser l'égalité et la citoyenneté

#### Objectif 4 - Faire vivre une démocratie ouverte, en réinventant la proximité

En réponse à la crise démocratique, la Région doit **revisiter les formes et formats de la relation aux citoyens** en privilégiant la délocalisation de ses réunions dans les territoires les plus éloignés. Elle doit également s'appuyer sur des participations larges et informelles, en s'appuyant sur des événements et manifestations locales ou en initiant des formes plus conviviales et accessibles à l'instar de ce qu'a permis de tester la Tournée citoyenne.

Afin d'endiguer le désintérêt citoyen pour le politique, il est également nécessaire d'informer autrement sur les institutions. En ce sens, **la communication autour des institutions doit évoluer** en prenant davantage en compte les besoins des citoyens et en inventant de nouvelles manières de faire, plus informelles et ludiques.

Les Espaces Région Centre-Val de Loire (ERCVL) apparaissent aujourd'hui comme un outil indispensable pour recréer du lien localement dans les territoires et de participer à cette réinvention de la proximité. Il s'agira de les investir pleinement en tant que lieux de contact avec les citoyens dans les territoires et tisser de nouvelles proximités.

##### Mesure :

- **Mesure 8** : Améliorer les possibilités de participation citoyenne, avec une attention particulière aux zones rurales, en adaptant les lieux et formats des rencontres : s'appuyer sur les ERCVL, délocaliser les réunions dans les territoires et chez les acteurs, étendre les visio-conférences pour rapprocher les différents acteurs, utiliser des ressources mobiles (Info truck du CRIJ, BGE, ...), ...

##### Mais aussi ...

- Un groupe de travail est lancé dans le cadre du réseau Oxygène – le lab des initiatives autour des lieux tiers (numérique, culture et citoyenneté) pour les identifier et appuyer leur visibilité et leur mise en réseau

#### Objectif 5 - Coopérer avec les acteurs de la Recherche

Le travail de recherche action mené au cours de la démarche de démocratie permanente en Centre-Val de Loire a montré à quel point il est essentiel de **tisser des liens avec les milieux scientifiques**. Ce travail commun permettra de trouver des solutions à la crise démocratique en partant d'éléments concrets issus des expériences menées sur le territoire.

##### Mesures :

- **Mesure 9** : Engager un travail de recherche sur la problématique de la diversification et l'élargissement de la participation. Envisager le recrutement d'un chercheur en interne de la région dans le cadre d'une bourse CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche).
- **Mesure 10** : Adhésion au Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) national « Démocratie et Participation » et participation à ses travaux, notamment par l'engagement d'un partenariat de recherche-action sur la participation avec le laboratoire régional CITERES (Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés).
- **Mesure 11** : Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI), développement de partenariat chercheurs/citoyens qui concernent les sujets sociétaux par le développement de collaborations entre laboratoires de recherche publics et organisations issues de la Société Civile

**Mais aussi...**

- Mise en chantier avec les chercheurs et acteurs de l'éducation, d'un module de formation sur la citoyenneté à destination du grand public.

**AMBITION 3 : AGIR AUTREMENT, INNOVER ET EXPERIMENTER****Aujourd'hui**

L'implication citoyenne se traduit également par la volonté d'agir concrètement et de contribuer à faire face aux défis de notre société. Des initiatives sont prises par des élus locaux, des acteurs ou des citoyens dans une forme de relation nouvelle et réinventant les gouvernances et schémas classiques. Elles sont collaboratives et s'inscrivent dans une perspective durable. Elles sont bien souvent à la croisée des enjeux globaux et des solutions locales et sont inspirantes car bien souvent elles tracent le chemin d'un nouveau modèle de développement et du monde de «Demain».

Elles bousculent parfois les cadres de l'action publique par leurs formes atypiques et les dynamiques d'engagement qu'elles véhiculent. Elles peuvent aussi rester isolées et interagir peu les unes avec les autres, ce qui amoindrit leur effet tout comme leur contribution plus globale au développement de nos territoires. Les politiques publiques peuvent aussi se construire à l'écoute de ces initiatives, les accompagner lorsque cela est nécessaire, et appuyer leur mise en réseau.

Le numérique et la civic tech peuvent permettre de rapprocher les citoyens de la « res publica », en ouvrant un accès différent et parfois plus facile à la participation démocratique. Ce chantier est pourtant encore aujourd'hui peu développé dans la région.

Si le numérique peut être mis au service d'une vie démocratique renforcée, il présente le risque d'une inégale accessibilité et d'un illettrisme numérique qui doit être pris en compte. L'émergence d'une citoyenneté numérique invite à travailler les médiations numériques pour éviter là aussi tout décrochage.

En interne à la Région, la réussite des démarches de participation repose en partie sur les outils et leurs usages associés. Ressources méthodologiques, outils numériques, formations, guides de la participation... il existe de nombreuses ressources mais elles sont peu accessibles. Pour répondre à ces enjeux, la Région a d'ores et déjà engagée des actions d'accompagnement des agents ; la démarche de démocratie permanente peut utilement compléter l'offre de service d'ores et déjà proposée en l'élargissant notamment autour des enjeux de design de politiques publiques ou d'une meilleure intégration des enjeux de l'évaluation.

**Demain**

La Région Centre-Val de Loire amplifie les initiatives portées par les citoyens sur ses territoires dans la construction des solutions face aux défis économiques, sociaux et environnementaux. Des budgets sont dédiés au soutien de ces initiatives et des coopérations horizontales entre les porteurs d'initiatives pour un impact élargi.

Le recours au numérique à travers les dispositifs de la civic tech et de la plateforme [www.democratie-permanente.fr](http://www.democratie-permanente.fr) est passé de l'usage expérimental à un usage permanent pour répondre aux différents enjeux et besoins relatifs à l'ensemble des politiques publiques. Les élus et services de la Région ont intégré les enjeux des différents niveaux de participation (information, consultation, concertation, co-construction) et d'autres usages sont rendus possibles, tels que les panels, votation en ligne, sondages.... La question de l'Open Data qui est en partie liée à ce chantier permet de valoriser la donnée au service de l'amélioration des consultations et de la pertinence des politiques publiques. Du côté des acteurs de la médiation (Espaces Publics Numériques, tiers lieux numériques, espaces de co-working ...), la question de la citoyenneté a aussi été intégrée dans des offres de formation, des services, des relais d'information ; un bouquet de services citoyenneté démocratie permanente est défini. Enfin, des projets locaux (publics, innovateurs privés) portant le développement de la civic tech (création d'outils, encourager de nouveaux usages, projets collaboratifs, financements participatifs...) sont soutenus au titre de l'innovation démocratique.

Au sein de la Région, l'organisation a été mise en place afin de faciliter l'accès à des outils et méthodes pour les différents acteurs qui souhaitent éprouver des procédures de concertation ou innover dans leurs pratiques.

## Comment fait-on ?

### Objectif 6 – Une démocratie du pouvoir d'agir

Le « pouvoir d'agir » se matérialise dans les initiatives citoyennes qui permettent aux habitants de la région de s'inscrire collectivement dans la recherche de solutions à des problématiques locales ou nationales. L'accompagnement à ce type de démarche repose à la fois sur la connaissance et la diffusion des initiatives existantes, mais aussi sur le soutien à des actions spécifiques.

Il s'agit donc tout d'abord de proposer, via le réseau régional Oxygène, **l'identification de l'offre d'ingénierie afin de la rendre accessible et valorisable dans les initiatives** portées par les habitants et les structures de la région Centre-Val de Loire.

Un **soutien doit également être apporté à des actions** comme ce qui est d'ores-et-déjà pratiqué par la Région à travers les budgets participatifs dans les Lycées. Ce type de démarche doit être étendu à d'autres domaines et d'autres compétences de la Région. De même pour ce qui concerne le modèle des défis « Famille énergie positive » et « Alimentation » qui pourrait être reproduit autour d'un nouveau défi orienté autour des thèmes « Citoyenneté et égalité ».

Plus largement, un **appel à projets « engagement citoyen »** sera lancé dès 2018. Il sera complété par l'appel à projet « territoire de projet » prévu dans la stratégie culture, complémentaire de la politique des PACT, et qui s'inscrit dans une démarche de prise en compte des droits culturels avec des actions structurantes intégrant une présence artistique forte.

D'autres types d'actions sont à prévoir telles que celles qui permettent aux citoyens de prendre part à un vote pour choisir leurs projets favoris et/ou attribuer un label. Enfin, le développement d'un volet « engagement » dans le futur Pass'Jeune pourra être co-construit avec les associations d'éducation populaire, pour inciter les jeunes à s'engager dans le monde associatif.

#### Mesures à court terme

- **Mesure 12 :** Identifier et diffuser, à travers le réseau Oxygène, l'offre d'ingénierie ainsi que les initiatives citoyennes et pratiques inspirantes sur l'ensemble de la région (base de données, plateforme collaborative, ...)
- **Mesure 13 :** Lancer un appel à projet « engagement citoyen » pour encourager des initiatives locales favorisant l'engagement et tester des innovations permettant de renforcer l'engagement
- **Mesure 14 :** Généraliser les budgets participatifs dans les lycées, Centres de Formation et d'Apprentis (CFA) et les expérimenter dans d'autres établissements de formation.

**Mais aussi...**

- Elargissement aux enjeux de citoyenneté et d'égalité du modèle des « défis » d'ores et déjà proposé par la Région à ses habitants (énergie, alimentation), notamment dans le cadre du futur rapport Egalité qu'élabore actuellement la région.
- Envisager l'expérimentation à d'autres domaines des principes du budget participatif.

**Objectif 7 – Faire vivre une démocratie numérique et créative**

A travers les technologies dites de la civic tech, la transformation numérique en cours offre des opportunités pour expérimenter des usages dédiés aux initiatives citoyennes et à l'évolution des rapports des habitants à la chose publique. Alliées à l'ouverture des données (open data), les outils de la civic tech concourent à la transparence de l'action publique mais aussi à de nouvelles formes de mobilisation des citoyens.

Les actions et chantiers visent à **développer des outils numériques pour la participation citoyenne** et à généraliser leur usage. Si des solutions technologiques existent sur le marché, la démarche portée par la Région doit toutefois faire l'objet d'un travail préalable devant permettre de définir les contours de ce qui serait un système intégré autour des solutions numériques pour les pratiques citoyennes.

Plus largement, des expérimentations doivent permettre de mieux tester les contours du développement des outils numériques pour la participation citoyenne. Ainsi, les thèmes pouvant donner lieu à ces expérimentations pourront notamment porter autour de la consultation citoyenne dans le cadre des actions de la Région, de la réalisation de formation de type MOOC, de développement de médias en ligne pour relayer les initiatives citoyennes, de l'opportunité d'introduire un chat durant la séance plénière pour recueillir les questions et avis des citoyens.

La **plateforme actuelle dédiée à la démocratie permanente** doit devenir un média essentiel de la politique de démocratie permanente en Centre-Val de Loire avec des publications plus soutenues et des applicatifs plus interactifs permettant notamment des votations citoyennes ou la mise en valeur d'initiatives. Les évolutions peuvent également porter sur le suivi des politiques publiques, l'organisation de consultations en ligne systématiques, l'ouverture des données publiques régionales (Open Data), la création de compte sécurisé pour les citoyens sur la plateforme, la mise en ligne d'un agenda des concertations en cours, passées et à venir...

Cet outil doit s'inscrire dans un système numérique démocratique qu'il faut encore consolider : pas de plateforme sans communauté locale qui se saisissent de sujets, travail avec les autres échelons.

Face aux risques de fractures numériques, en termes d'accessibilité mais également de pratiques, la Région doit poursuivre les actions engagées autour de la **médiation numérique** – à travers notamment les espaces publics numériques – et, plus largement autour de la démocratisation des technologies. Les Espaces Publics Numériques (EPN) permettent aujourd'hui un accès gratuit à un ordinateur connecté à Internet, et pourraient voir leur offre de formation étendue aux technologies civiques pour tous les citoyens, ou à l'accompagnement dans des appels à projet pour les *initiatives* citoyennes de médiation numérique.

**Mesures à court terme**

- **Mesure 15** : Saisir l'opportunité du Salon Vivatech 2018, sur lequel la Région partagera un espace dédié à la transformation numérique des administrations, des services publics et des territoires, pour identifier les solutions technologiques répondant aux enjeux de la civic tech et des collectivités

- **Mesure 16** : Lancer des expérimentations dès 2018 autour de la civic tech et des outils numériques pour la participation citoyenne.
- **Mesure 17** : Promotion des actions de médiation numérique et de formation, notamment dans le cadre du premier salon numérique régional qui se tiendra en octobre 2018.

#### **Mais aussi ...**

- Définir le périmètre et les modalités de mise en œuvre d'une civic tech régionale articulée autour des priorités et des ambitions du présent rapport.
- Adapter la plateforme [www.democratie-permanente.fr](http://www.democratie-permanente.fr) en étudiant les axes d'évolution de la communication autour de la démarche démocratique permanente et en proposer notamment une déclinaison dans une adaptation de la plateforme régionale.
- S'associer au dispositif « les promeneurs du net » initié par la CAF

### **Objectif 8 - Mettre en œuvre la transformation citoyenne en interne à la Région et diffuser les bonnes pratiques**

A l'instar d'autres collectivités, un **laboratoire d'innovation publique** sera installé au sein de la Région. Ce « Lab » est à la fois un lieu de ressources, de capitalisation des méthodes, d'échanges de pratiques de terrain et d'expérimentation. Son périmètre couvre à la fois les ressources humaines et donc de l'accompagnement des agents dans de nouvelles méthodes, mais aussi la conception des politiques publiques à travers notamment les démarches de co-construction, de design de politique publique, ou la prise en compte de l'évaluation dans ces mêmes politiques.

La **collaboration avec des structures extérieures** peut permettre à la Région de mieux bénéficier des expériences menées en dehors du territoire régional, comme Démocratie Ouverte et la 27<sup>ème</sup> Région.

#### **Mesures à court terme**

- **Mesure 18** : Porter en interne à la collectivité un Laboratoire d'innovation des politiques publiques, expérimenter les pratiques du design des politiques publiques ainsi que poursuivre l'animation d'un cercle de référents « démocratie permanente ».
- **Mesure 19** : Mettre en application la démarche « démocratie permanente » dans le cadre des actions prévues autour de « l'année de la jeunesse » en 2018 ;

#### **Mais aussi ...**

- **Dans le cadre du réseau Oxygène, construire des ressources mutualisées** pour faciliter les démarches de concertation.

## **AMBITION 4 : IMPLIQUER PLUS LARGEMENT ET DECIDER AUTREMENT**

### **Aujourd'hui**

Lors de la tournée citoyenne, nombreux ont été les témoignages sur la difficulté à comprendre des institutions, sur le manque de lisibilité de l'action publique et sur une certaine forme de décrochage devant cette complexité. L'éloignement de la chose publique et de toutes formes d'engagement trouve aussi une part d'explication dans ce sentiment de ne pas comprendre. Il alimente aussi l'idée d'un entre-soi qui n'agirait pas dans le sens de l'intérêt général.

En parallèle, le cercle de ceux qui participent tourne sur lui-même... un cercle qu'il est difficile d'élargir au-delà des TLM (Toujours Les Mêmes). Les démarches de participation trouvent leur limite dans le nombre souvent limité de personnes concernées. Même s'il ne s'agit pas de laisser croire que cette participation pourrait être totale ni même de ne pas reconnaître le rôle de ce cercle fût-il restreint, cet élargissement doit être un enjeu de progrès constant.

L'action publique doit réinterroger son approche de la participation, tant sur le fond que sur la forme. Réinventer les formes, rendre lisibles, vulgariser au bon sens du terme mais aussi réaffirmer un contrat de participation pour éviter toute forme de doute quant à la sincérité des démarches proposées, tels sont les défis.

Dans le même temps, pour élargir le cercle de ceux qui participent, il faut continuer sur la lancée de la tournée citoyenne à faire évoluer les manières de faire participer, tant dans le choix des lieux, des temps et des formats utilisés.

## Demain

Les habitudes de communication ont évolué et la vulgarisation/simplification est intégrée au processus. Une part de désinstitutionnalisation est admise au profit de nouveaux outils nécessaires pour expliquer notre institution et son action tout comme l'émergence de nouveaux outils/pratiques. L'enjeu est bel et bien pédagogique.

La Région a élargi le cercle des participants. Elle est consciente que c'est un travail de longue haleine. Après un travail de recherche action, elle expérimente des méthodes innovantes avec les directions engagées dans une logique de concertation.

## Comment fait-on ?

### Objectif 9 – Élargir le cercle des participants

Il convient de poursuivre le travail d'élargissement et d'amélioration des concertations engagées autour de l'élaboration des politiques publiques. Pour cela la Région va organiser plus régulièrement des événements de Démocratie Permanente

Dans une logique d'expertise d'usage et de co-construction, elle va avoir recours de manière plus systématique à des outils de participation tels que des **panels** citoyens lors de phases de conception de politique et/ou d'évaluation.

La Région a déjà bien enrichi son Schéma de gouvernance par la mise en place d'instances thématiques de concertation telles que les Conférences régionales du sport, de la culture, du numérique et bientôt de l'action internationale. Voir en **ANNEXE 4** le Schéma de gouvernance.

Parallèlement, il lui apparaît indispensable de conforter le rôle des instances institutionnelles officielles et volontaires en place en les sollicitant plus souvent et en amont, notamment sur des aspects de veille.

Une attention particulière sera portée aux saisines citoyennes désormais possible auprès du CESER (Conseil Economique Social et Environnemental Régional). Au plus proches du terrain, les conseils de développement devront être valorisés et soutenus dans la création de ressources et d'outils partagés.

Pour veiller au bon usage de la participation, à la généralisation de dispositifs citoyens tels que des panels, et également à la production d'un débat public de qualité, la mise en place d'une instance régionale de débat, lieu ressources s'avère indispensable.

### Mesures à court terme

- **Mesure 20** : Avec la Direction de la Communication, ré-inventer des nouvelles formes de communication, pour informer, vulgariser, être à l'écoute, concerter, co-construire avec les habitants
- **Mesure 21** : Renforcer le lien et la visibilité des travaux des instances de participation (CESER et Conseils de développement notamment, Conseils citoyens, etc.) pour permettre un meilleur levier sur le temps long.

- **Mesure 22** : Lancer une étude pour la mise en place d'une Coopérative Régionale de Démocratie Permanente (CRDP), lieu de ressources, de formation, de constitution de panels, de lancement et organisation de débats publics de qualité. Cet outil mutualisé permettra :
  - o D'organiser de façon volontaire des débats publics qualitatifs sur le modèle de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public)
  - o De mutualiser entre collectivités et acteurs des ressources pour encourager la participation (outil de constitution de panels, guides méthodologiques, ressources numériques...)
  - o De rechercher une mutualisation optimale des moyens pour une utilisation rationnelle de la dépense publique.

#### **Mais aussi ...**

- Porter une réflexion sur l'articulation, la coordination et la mise en cohérence des conférences permanentes régionales.
- Formaliser, rendre lisible et accessible le schéma de gouvernance régionale, enrichi aujourd'hui de nouvelles instances (conférences régionales, CRNum...)
- Lancer une concertation avec les usagers et les associations du ferroviaire sur la manière/l'organisation qu'ils souhaiteraient mettre en place pour améliorer le dialogue et la concertation

### **Objectif -10- Expérimenter des formes nouvelles de participation**

Il s'agit là de conduire des expérimentations sur des formes nouvelles de participation des habitants, à la fois qualitatives et quantitatives. Il est utile d'essayer des formes massives de concertation par sondage, par votation et en ayant recours aux outils numériques. Par ailleurs la relation entre les élus et les citoyens peut être enrichie aussi de nouvelles pratiques à expérimenter : rencontres in-situ, permanences, dialogue en ligne...

#### **Mesures à court terme**

- **Mesure 23** : Expérimenter des formes de dialogue direct entre élus et habitants : utilisation d'outils numériques, de nouvelles formes de rendez-vous dans les territoires et dans l'espace public (fabrik, atelier à ciel ouvert, diagnostic en marchant...), permanence de concertation...
- **Mesure 24** : Expérimenter des formes plus massives de consultation et de participation : sondage, votations citoyennes, vote numérique...

#### **Mais aussi ...**

- Initier un travail avec le laboratoire CITERES autour de cet enjeu d'élargissement du cercle des participants. Conduire des expérimentations avec les acteurs de l'insertion, des mouvements caritatifs... ou bien encore avec l'Agence Nationale des Solidarités Actives, pour faciliter la participation des personnes en situations de précarité et d'exclusion.

### **Objectif -11- Evaluer et rendre compte**

Dans un souci de transparence, La Région doit rendre compte chaque année et dans chaque bassin de vie de l'action régionale aux habitants, dans un format participatif qui va au-delà de la simple information descendante. En outre, la mobilisation d'acteurs tels que le CESER autour des enjeux d'évaluation doit permettre de repositionner l'évaluation des politiques publiques comme faisant partie du processus de démocratie permanente.

**Mesures à court terme**

- **Mesure 25** : Expérimenter des formes nouvelles de bilan de l'action régionale dans les territoires comme par exemple la mise en place d'un panel citoyen ponctuel tiré au sort pour rendre des avis et des propositions sur les politiques régionales ou une thématique donnée, sur lesquelles il a été saisi. Ce peut être aussi la mise en place d'ateliers citoyens, de fabriks, de bilans...

**Mais aussi ...**

- La diffusion et l'ouverture des données de la Région (open data) sont particulièrement liée aux enjeux démocratiques ; si les données prennent des formes statistiques, elles peuvent également être diffusées sous la forme de rapport ou d'études. La démarche de démocratie permanente est donc également l'opportunité d'interroger plus régulièrement l'efficacité et l'efficacité des politiques publiques. En ce sens, les démarches d'évaluation doivent également trouver leur place dans cette démarche globale.

## Annexe 3 : 7 chantiers pour une démocratie du futur

### Fiche chantier : Une région d'inspiration citoyenne

#### AUJOURD'HUI

Les citoyens inventent « Demain » sur tous les territoires. Les initiatives qu'ils portent ne sont pas toujours connues des collectivités, et pas toujours facilitées, alors que nombreuses d'entre elles répondent à des enjeux locaux qui dessinent des solutions pour répondre aux défis devant lesquels nous sommes. Pour une partie d'entre elles, elles restent isolées et sont peu en réseau, ce qui amoindrit l'échange des pratiques inspirantes et une certaine forme de massification. L'implication citoyenne est un véritable enjeu pour construire un monde apaisé, où le sens de l'intérêt général prend le dessus sur les intérêts individuels. Il est important de réintroduire et multiplier les formes d'implication, et ce depuis le plus jeune âge.

#### DEMAIN

La Région Centre-Val de Loire amplifie l'entreprendre citoyen sur son territoire dans la construction des solutions face aux défis économiques, sociaux et environnementaux. Des budgets sont dédiés au soutien de ces initiatives et des coopérations horizontales entre les porteurs d'initiatives pour un impact élargi.

#### COMMENT ON FAIT ?

#### **1) Partager les expériences et formaliser des kits d'appui à la mise en place d'initiatives citoyennes.**

##### **Propositions issues de la consultation**

- \* Construire une base de données de tous les types d'initiatives citoyennes existantes sur le territoire.
- \* Aller à la rencontre des acteurs les ayant mis en place pour apprendre de leur démarche.
- \* Regrouper l'essentiel dans une fiche pratique, à co-rédiger avec un groupe de citoyens pour s'assurer qu'elles soient comprises par ceux à qui elle est destinée.
- \* Travailler en lien avec le mouvement associatif.

#### **2) Simplifier et faciliter les démarches pour entreprendre une initiative citoyenne**

##### **Propositions issues de la consultation**

- \* Mettre en place un grand pôle public des initiatives citoyennes chargé de leur détection, de leur soutien technique et donc de leur promotion auprès du grand public.
- Piste concrète : Doter les initiatives citoyennes d'un statut spécial pourrait permettre de donner une unité à ce champ d'action et de le valoriser davantage.*
- \* Réduire les délais administratifs qui sont autant de freins à l'action / Alléger les demandes de financement.
- Piste concrète : Mutualiser les moyens publics et mettre en place un guichet unique.*
- \* Créer des incubateurs d'initiatives citoyennes.
- \* Créer un forum annuel des associations dans les territoires.

### 3) Reconnaître l'engagement bénévole et libérer du temps citoyen

#### Propositions issues de la consultation

\* Engager une réflexion sur les avantages qu'un statut pourrait donner à ceux qui en bénéficient.

\* Mettre en place un certificat régional de bénévolat.

*Piste concrète : Auditionner des bénévoles dans différents milieux sur les difficultés de leur engagement*

\* Développer l'idée d'un droit à l'initiative pour tous qui donnerait la possibilité pour les citoyens de proposer des projets à sa collectivité (région, commune, département...).

\* Prévoir de dégager du temps professionnel pour le consacrer aux engagements associatifs ou municipaux.

*Piste concrète : Imaginer, lorsque la retraite se rapproche, un contrat décroissant de travail pourrait être mis en place pour favoriser l'insertion progressive dans des structures associatives.*

#### Lien politique publique/mesure

- Soutenir 500 initiatives citoyennes
- Soutenir les citoyens qui décideront d'investir dans les entreprises dont ils veulent accompagner le développement, par un doublement de leur mise.
- Soutenir des expérimentations autour des monnaies locales dans les territoires.
- Développer des budgets participatifs dans les lycées.
- Développer le lien chercheur – citoyen.
- Travail sur la reconnaissance des initiatives déjà engagé avec la mission Oxygène.

## Fiche chantier : Ressources et outils pour la Démocratie Permanente

AUJOURD'HUI
La réussite des démarches de participation repose en partie sur les outils et leurs usages associés. Ressources méthodologiques, outils numériques, formations, guides de la participation... Il existe de nombreuses de ressources mais elles sont le plus souvent éparpillées ou alors leurs usages restent confinés à des secteurs spécifiques.
DEMAIN
Une organisation est mise en place afin de faciliter l'accès à des outils et méthodes pour les différents acteurs qui souhaitent mettre en place des procédures de concertation ou innover dans leurs pratiques.
COMMENT ON FAIT ?
<p><b>1) Produire un état des lieux des ressources existantes en faveur de la démocratie permanente (guides, outils numériques, offre de formation...) en RCVL et au-delà</b></p> <p><b>Propositions issues de la consultation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Travailler en lien avec le cercle des référents et les instances de participation institutionnelles.</li> <li>* Envisager un stage ou une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour constituer cet état des lieux, la mise en forme de ces ressources et produire des préconisations pour la suite.</li> </ul> <p><b>2) Organiser au sein d'un pôle régional la mise à disposition des ressources en faveur de la démocratie permanente : portail, guide, offres de formation</b></p> <p><b>Propositions issues de la consultation</b> * Partenariat avec le CESER pour produire un guide régional</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Lien à faire avec chantier numérique : devenir de la plateforme (à intégrer dans les fonctions, la mise à disposition de ressources)</li> <li>* Mobilisation de la « mission Développement Territorial</li> </ul> <p><b>3) Constituer un réseau régional faisant vivre ces ressources</b></p> <p><b>Propositions issues de la consultation</b></p> <p>En lien avec le cercle interne des agents de la région : et les instances de participation institutionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Créer un réseau des ambassadeurs de la démocratie permanente en RCVL</li> <li>* Travail avec les réseaux existants (Graine, éducatif, INPACT, ...)</li> </ul>
Lien politique publique/mesure
Pas de liens directs mais recours possibles à ces ressources dans l'ensemble des politiques publiques.

## Fiche chantier : Dépassons les "TLM\*" « Toujours Les Mêmes »

### AUJOURD'HUI

La complexité du fonctionnement des institutions, de l'illisibilité des politiques publiques a des conséquences directes : décrochage démocratique, méconnaissance rendant le dialogue complexe... est très souvent revenue dans le cadre de la tournée citoyenne. Elle s'accompagne aussi d'une demande de simplification qui doit être approfondie pour apporter de bonnes réponses.

D'autre part, les démarches de participation butent sur une problématique commune, le cercle de celles et ceux qui participent est souvent trop restreint. On parle des TLM (Toujours les mêmes). L'enjeu d'une plus grande représentativité ainsi que celui d'un élargissement de ce cercle est prégnant et invite à une réflexion plus approfondie.

### DEMAIN

Les pratiques de communication ont évolué et la vulgarisation/simplification est intégrée au processus. Une part de désinstitutionnalisation est admise au profit de nouveaux outils nécessaires pour expliquer notre institution et son action tout comme l'émergence de nouveaux outils/pratiques. L'enjeu est bel et bien pédagogique. La Région s'engage dans cet objectif d'élargir le cercle des participants. Elle est consciente que c'est un travail de longue haleine. Après un travail de recherche action, elle expérimente des méthodes innovantes avec les directions engagées dans une logique de concertation en lien avec le pôle démocratie.

### COMMENT ON FAIT ?

#### **1) Mieux faire connaître les consultations et les initiatives citoyennes**

##### **Propositions issues de la consultation**

\*Développer des modes de communication revisités et moins institutionnels pour toucher un public plus large.

*Pistes concrètes :*

*-Envisager des partenariats avec des médias locaux (radios) pour élargir la diffusion.*

*-Développer la communication au plus près des lieux de vie : café, médecin, pharmacien, supermarchés.*

#### **2) Création d'un dispositif mobile de démocratie permanente type bus ou fourgon qui peut se déployer dans l'espace public.**

##### **Propositions issues de la consultation**

\* Cartographie des initiatives citoyennes et des compétences des citoyens de la région.

\* Concertation in-situ => recueillir les avis des citoyens sur les concertations régionales en cours (cf. : présence de la plateforme)

\* Médiation et accompagnement à l'usage des dispositifs participatifs de la Région

#### **3) Assurer une information citoyenne**

### Propositions issues de la consultation

- \* Mettre en place des formations pour développer l'esprit critique des citoyens face aux médias.
- \* Créer un site qui donne une traçabilité des différents intérêts présents dans les médias à large audience.
- \* Soutenir l'audiovisuel participatif pour rendre le citoyens acteur de la production d'information.

## **4) Engager un travail de recherche sur la problématique de la diversification et l'élargissement de la participation**

### Propositions issues de la consultation

- \* Identifier les freins et leviers au moyen d'une enquête dans des territoires cibles (quartiers populaires, territoires ruraux) et auprès d'habitants éloignés de la participation.  
Piste concrète : Lien à faire avec des partenariats citoyen-chercheur
- \* Identifier les bonnes pratiques existantes en RCVL (quartiers pop., territoires ruraux).
- \* Permettre l'expérimentation d'outils de participation « massifs » et leur éventuelle généralisation.
- \* Prévoir des expérimentations et évaluer leur efficacité.
- \* Construire des appels à projets sur le sujet.

## **5) Aller de l' élu au citoyen plutôt que du citoyen à l' élu**

### Propositions issues de la consultation

- \* Sortir des arènes de débats habituelles et classiques, réinvestir l'espace public, aller dans des espaces où on trouvera ceux et celles que l'on ne voit pas habituellement

## **6) Travailler sur la vulgarisation du système démocratique régional**

### Propositions issus de propositions de la consultation

- \* Des outils de présentation simplifiés
- \* Des campagnes d'information
- \* Un travail avec les médias
- \* Des outils de com (site, réseaux sociaux...)

## **7) Réduire la distance qui existe entre les élus et la population pour rendre la politique plus accessible à tous**

### Propositions issues de la consultation

- \* Changer la manière de communiquer des élus en mettant en place des stages obligatoires de pédagogie pour les élus
- \* Mettre en place des groupes de contact entre élus et citoyens pour s'assurer de la compréhension mutuelle.

## Lien politique publique

Pas de lien direct avec les politiques publiques mais un enjeu pour toutes les démarches de participation entreprises. Egalement un enjeu spécifique pour le Conseil Régional, collectivité perçue comme éloignée même si elle est aujourd'hui en charge de politiques directement connectées aux habitants.

## Fiche chantier : Mobilisation collective pour la citoyenneté en RCVL

AUJOURD'HUI
<p>Une démocratie permanente présuppose des habitants constamment informé et conscient des différents enjeux auxquels il doit prendre part. C'est un idéal qui n'existe pas encore aujourd'hui et qu'il nous revient de construire au quotidien même s'il ne portera ses fruits que sur le temps long.</p> <p>La Région doit prendre à bras le corps cette question qui peut entrer dans ses compétences liées à la formation tout au long de la vie : lycées, enseignement supérieur, formation continue et apprentissage, éducation populaire.</p>
DEMAIN
<p>La région dispose de compétences dans le champ de la formation tout au long de la vie. Elle s'appuie sur l'ensemble de ses responsabilités pour permettre à tout un chacun d'accéder à une formation continue à la citoyenneté, articulant expériences concrètes et acquisition de connaissances. Pour réussir cela, elle aura en partenariat avec la recherche et les acteurs de l'éducation populaire, définit un contenu explicite à cette éducation à la citoyenneté tout au long de la vie, identifié les ressources pédagogiques qui peuvent être mobilisées. Cet engagement sera l'occasion de réaffirmer une éducation populaire actualisée.</p>
COMMENT ON FAIT ?
<p><b>1) Développer les actions formatrices autour de la citoyenneté dans les lycées et les CFA</b></p> <p><b>Propositions issues de la consultation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*Présenter régulièrement aux lycéens des exemples d'initiatives citoyennes.</li> <li>*Promouvoir les temps de débat autour des questions démocratiques dans les lycées et en dehors.</li> <li>*Créer des "espaces citoyens" aux formes multiples dans les lycées dans les chantiers participatifs.</li> <li>*Orienter la formation des citoyens vers des compétences sociales et humaine.</li> </ul> <p><b>2) Améliorer le contenu des cours d'éducation civique</b></p> <p><b>Propositions issues de la consultation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Rendre le contenu des cours plus interactif, développer une pédagogie active dès le primaire.</li> <li>* Faire de ses cours une priorité d'éducation nationale.</li> </ul> <p><i>Pistes concrètes : les intégrer en contrôle continu et rehausser le coefficient de la matière</i></p> <p><b>3) Créer du temps de formation</b></p> <p><b>Propositions issues de la consultation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Libérer du temps à l'école pour s'impliquer dans une initiative citoyenne locale</li> <li>* Créer un congé de formation citoyenne</li> </ul>
Lien politique publique
<p>Lycées et CFA du futur.            Politique de formation : visas            SRESRI            Conseil Régional de la jeunesse</p>

## Fiche chantier : Des lieux facilitateurs de citoyenneté

### AUJOURD'HUI

La participation se fait sous des formes diverses mais les institutions s'appuient de façon assez systématique sur des acteurs et lieux institutionnels. La participation dans les territoires ruraux est plus complexe pour diverses raisons, et amène à une sous-représentation relative des citoyens les habitants.

Il existe pourtant, sur tous les territoires de la région, des lieux de lien social (parfois même sous forme itinérante) et personnes ressources, souvent plus informels, incubateur et accompagnateur de l'émergence de dynamiques et initiatives locales. Ces lieux doivent pouvoir être accompagnés.

### DEMAIN

La région et les collectivités reconnaissent le rôle de ces lieux et les soutiennent dans cette mission indispensable de soutien aux dynamiques locales citoyenne. Ces lieux sont en réseaux, ils développent des savoir-faire, ils sont ambassadeurs d'une démocratie permanente vivante. Lieux d'information, d'accès à la compréhension des institutions, de rencontres et de fabrication de citoyenneté, ils se développent en ville comme à la campagne.

### COMMENT ON FAIT ?

#### **1) Connaître tous les lieux de la démocratie déjà existants**

##### **Propositions issues de la consultation**

- \* Engager un travail de recensement en s'appuyant sur la tournée citoyenne et des acteurs clés.

*Piste concrète : Construire une base de données des lieux et personnes ressources, Mettre en place une cartographie participative et d'autres outils.*

- \* Animer un groupe d'acteurs sur les outils de capitalisation à mettre en place.

#### **2) Investir périodiquement des lieux non conventionnels, où les acteurs institutionnels n'ont pas l'habitude de se rendre**

##### **Propositions issues de la consultation**

- \* S'appuyer sur ces ressources pour les concertations, le bilan annuel de l'action des élus dans les territoires.

- \* Adapter les formes de participation à ces différents lieux et publics.

*Pistes concrètes : Organiser régulièrement des cafés-rencontre entre les élus et les citoyens*

- \* Evaluer leur efficacité pour continuer à élargir le cercle de la participation.

#### **3) Créer, accompagner et mettre en réseau des lieux de la citoyenneté dans les territoires**

##### **Propositions issues de la consultation**

- \* Travailler avec ces lieux pour identifier leur force et faiblesses et construire ensemble la façon de les outiller.

- \* S'appuyer sur ces ressources pour les concertations

- \* Multiplier les formes de participation. Evaluer leur efficacité.

#### **4) Adapter les possibilités de participation citoyenne aux zones rurales**

##### **Propositions issues de la consultation**

- \* Identifier les contraintes propres au rural.

- \* Identifier les pratiques inspirantes et les rendre visibles.

**5) Promouvoir et revisiter le fonctionnement des instances de participation****Propositions issues de la consultation**

- \* Mettre en valeur les instances existantes et éclairer sur leur rôle et fonctionnement
- \* Inviter les acteurs aux pratiques de gouvernance innovantes au sein des institutions

**Lien politique publique**

- Lien avec la mesure pour rendre compte de l'action régionale aux habitants et leur donner la parole dans chaque bassin de vie pour une co-construction des politiques régionales.
- Lien avec la mesure d'accompagner 500 initiatives citoyennes sur le mandat.
- Enjeu pour toutes les démarches de participation entreprises et plus spécifiquement pour le Conseil Régional, collectivité perçue comme éloignée même si elle est aujourd'hui en charge de politiques directement connectées aux habitants.

## Fiche chantier : Inventons l' élu régional et le citoyen du futur

### AUJOURD'HUI

Derrière cette question, ont été soulevés plusieurs enjeux : celui de la formation des élus, des conditions (non statutaires) d'exercice de la responsabilité d' élu. Il s'agit ici de travailler sur « l' élu du futur » et à travers cela sur les attentes des citoyens quant à l'exercice de cette fonction. A défaut de pouvoir agir directement à l'échelle nationale sur cette question il est possible à l'échelon régional d'ouvrir un dialogue plus approfondi pour faire des propositions sur l'évolution du rôle de l' élu dans une dynamique démocratique enrichie. D'un autre côté un citoyen du futur est aussi à imaginer, il n'a pas suffisamment conscience de ces devoirs et sa relation avec l' élu est à réinventer. Le numérique bouleverse l'approche des droits et devoirs du citoyen.

### DEMAIN

Les interactions entre élus et citoyens s'appuient sur davantage de transparence et d'explication pédagogique et d'interactions. D'autres manières de conduire son action, de rendre compte mais aussi le type de présence attendue, espaces de dialogue à créer...sont envisagés. La question d'une évolution de la posture de l' élu et du citoyen et d'une nouvelle forme de relation est posée. Il s'agit de penser positivement la relation élu-citoyen-corps intermédiaires plutôt que de vouloir les opposer.

### COMMENT ON FAIT ?

Construire des propositions qui pourraient trouver des concrétisations en région sur le rôle et la posture de l' élu.

#### **1) Elaborer un document de référence vulgarisé sur le statut/rôle de l' élu**

##### **Propositions issues de la consultation**

- \* Rassembler les éléments qui permettent de définir le rôle/statut de l' élu régional aujourd'hui.
- \* Produire un document/une infographie présentant ce rôle.
- \* Assurer sa diffusion (plateforme notamment).

#### **2) Faire des propositions pour revisiter le statut de l' élu et celle du citoyen**

##### **Propositions issues de la consultation**

- \* Formuler des propositions pour faire évoluer ce statut et la posture de l' élu : transparence, règles de dialogue avec les citoyens, cumul des mandats, conditions d'exercice, rendu compte de son action....
- \* Formuler des propositions pour définir un statut citoyen enrichi, retravailler les notions de droits et devoirs, notamment des droits et devoirs numériques

#### **3) Un élu régional toujours plus au contact du citoyen**

##### **Propositions issues de propositions de la consultation**

- \* Mobiliser les expertises citoyennes locales et thématiques disponibles.
- \* Consacrer des moyens au développement et à la continuité des pratiques de démocratie permanente, pour pouvoir faire le lien entre les citoyens et les élus.
- \* Développer les weekends citoyens.

#### **4) Mise en place d'un compte citoyen**

##### **Propositions issus de propositions de la consultation**

- \* Création d'un compte unique comme en Estonie, avec une carte et une information centralisée... (Lié à France Connect ?module de connexion proposé par l'état).
- \* Plus que des accès aux services publics ...mais aussi accès à de l'information et de l'engagement citoyen.
- \* Pouvoir s'inscrire à des listes d'information par thématique et en choisissant son type de mode d'information (sms, courrier papier, courriel, appli + alerte, etc.).

##### **Lien politique publique/mesure**

Pas de lien avec les politiques publiques

## Fiche chantier : Le numérique au service de la démocratie permanente

### AUJOURD'HUI

Le numérique et les civi tech peuvent permettre de rapprocher nombre de citoyen de la chose publique, en ouvrant un accès différent et parfois plus facile à la participation démocratique. Ce chantier est pourtant encore aujourd'hui peu développé dans la région. Si le numérique peut être mis au service de la citoyenneté, d'une vie démocratique renforcée mais sous conditions : accessibilité, lutte contre l'illettrisme numérique, lorsqu'il permet d'entraîner des actes concrets dans la vie non virtuelle.

### DEMAIN

En interne du Conseil Régional le recours aux Civitech sur la plateforme Démocratie Permanente est passé de l'usage expérimental à un usage permanent pour répondre aux différents enjeux et besoins relatifs à l'ensemble des politiques publiques. Les moyens humains pour son animation en interne sont à la hauteur des ambitions et sont intégrés les enjeux des différents niveaux de participation (information, consultation, concertation, co-construction). D'autres usages permanents seront rendus possibles : panels, votation en ligne, sondages...). La question de l'Opendata est quant à elle en partie liée à ce chantier. D'autre part, les acteurs de la médiation (Espaces Publics Numériques, tiers lieux numériques ...) ont intégré la question de la citoyenneté et la Démocratie Permanente comme offre de formation, de services, relais d'information. Un bouquet de services citoyenneté Démocratie Permanente est défini dans ce contexte. Enfin, des projets locaux (publics, innovateurs privés) portant le développement des civitech (création d'outils, encourager de nouveaux usages, projets collaboratifs, financements participatifs...) sont soutenus au titre de l'innovation démocratique via les civitech.

### COMMENT ON FAIT ?

#### 1) Généraliser l'usage du numérique pour rapprocher les citoyens de la vie démocratique

##### Propositions issues de la consultation

- \* Favoriser le développement des applications citoyennes.
- \* Développer les usages du numériques qui encouragent des systèmes d'échanges, entre citoyens et associations, entreprises d'échanges de service et de matériels.
- \* Obtenir l'ouverture des données et partager la notion de leur exploitation pour les mettre à disposition de chacun et former les citoyens à s'en saisir pleinement.
- \* Généraliser les visio-conférences entre les citoyens, les élus, et les instances de participation pour rapprocher ces différents acteurs.

#### 2) Intégrer les enjeux de citoyenneté et démocratie permanente dans les lieux et pratiques de médiations numériques

##### Propositions issues de la consultation

- \* Modifier le cahier des charges des Espaces Publics Numériques.
- \* Saisir le Conseil Régional numérique.
- \* Mettre en réseau les tiers-lieux.

### Lien politique publique/mesure

Stratégie numérique : chantier Démocratie Permanente à faire avancer avec le chantier identifié dans la stratégie ; FEDER